

Le club de tir à l'arc est **une association**

Une [association](#) est un un groupement qui réunit des personnes désirant **partager des activités (sport, loisirs...)** ou réaliser **un projet commun** .

Plus précisément, une association est une structure dotée de 3 caractéristiques :

- L'organisation et les règles de fonctionnement sont déterminées par les membres et regroupées dans **les statuts** (éventuellement complétés par un **règlement intérieur**).
- Les membres de l'association s'engagent à mettre en commun leurs connaissances ou leur activité, de façon volontaire et souvent bénévole.
- Les membres de l'association ne cherchent pas à faire des bénéfices, mais seulement à prendre part à une activité sociale (la réalisation d'un [bénéfice](#) n'est cependant pas interdite).

Pour parvenir à ses objectifs, l'association peut compter sur ses membres ([au minimum 2](#), dans les associations loi 1901) et, éventuellement, s'entourer de [bénévoles](#), de volontaires ou, pour les plus grosses, de salariés.

Le fonctionnement d'une association est basé sur le bénévolat et sur l'obtention de subventions ou de sponsoring pour qu'elle puisse fonctionner.

Les buts :

Une association doit se fixer des objectifs ou des buts à atteindre. Dans notre cadre le tir à l'arc nous avons plusieurs objectifs à atteindre.

1 La formation des jeunes archers pour leur faire atteindre un niveau leur permettant de participer ensuite à des compétitions et le faire tout en y prenant du plaisir.

2 Pour d'autres, déjà compétiteurs, c'est de participer à des compétitions par équipe de club.

3 Pour les plus grands c'est la participation à des compétitions et le classement.

tous les archers, mis à part l'obtention de résultats, c'est aussi de se faire plaisir en tirant à l'arc.

Les moyens :

Une équipe d'encadrants et un entraîneur breveté.

Des installations d'entraînement, salle, terrains.

Des outils pour s'entraîner, le matériel de base, les cibles mousse, les arcs, de la vidéo pour se voir tirer etc.

Des horaires permettant de s'organiser.

Les résultats :

Passage et obtention des flèches de progression de mars à fin juin.

Obtention de médailles après participation au concours extérieur.

Classement pour participer aux championnats de France.

La communication au sein du club :

Elle est importante et nécessaire ; à cet effet l'association possède un téléphone, une adresse internet, un MAI, un site et distribue des flyers lors des animations où sont indiquées toutes ces coordonnées.

D'autre part tant d'un point de vue de sécurité que pour communiquer avec les archers on leur demande à l'inscription un ou deux N° de tel, et leur adresse MAIL.

Les réunions du CA auront lieu une fois par mois en visio-conférence pour éviter les déplacements inutiles.

Les objectifs que se fixe le club pour l'année :

Il y a des objectifs sportifs :

Essayer de se classer dans les compétitions pour atteindre la sélection aux championnats de France

Participation à la division régionale.

Mise en place d'équipe tant en TAE qu'en parcours.

Des objectifs pédagogiques :

Emmener les archers de 1^{ère} année à obtenir un niveau sanctionné par le passage des flèches de progression.

Perfectionner le niveau des archers de 2^{ème} année en vue de leur participation réussie à des compétitions.

Emmener les archers plus confirmés à participer à des compétitions style DR en individuel ou en équipe et essayer de performer le mieux possible.

Il y a des objectifs de démonstration :

Pour faire connaître notre sport ce qui passe par des :

Animations de tir à l'arc demandées par des collectivités, sur des thèmes en vogue (tir à l'arc au féminin par exemple).

Ou pour animer une manifestation (ex comice agricole)

Donc corollaire il faut des bénévoles connaissant le tir à l'arc pour toutes ces animations.

Il y a des objectifs d'équipements :

Changement des buttes de tir ou réparation de celle-ci.

Collage des blasons sur cartons

Peinture piquets de tir

Trouver du carton plat pour coller les blasons

Il y a des objectifs de participation à l'encadrement

Demander aux membres du club si veulent bien aider à encadrer les séances de tir.

Leur proposer la formation encadrant fédéral. Et pourquoi pas elle d'entraîneur (sachant que la formation encadrant fédéral est un prérequis pour celle d'entraîneur.

Réflexion sur ce qui fonctionne bien et ce qui ne marche pas, pour toujours faire avancer le club.

Pour finir :

En parodiant John Fitzgerald Kenedy :

« Ne vous demandez pas ce que le club peut faire pour vous mais demandez vous ce que vous pouvez faire pour le club ».